

Sidi Saïd se retire sous la pression

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4811 - Ven. 21 - Sam. 22 juin 2019 - Prix : 10 DA

A J -1 de son match face au Kenya

Les Verts entrent dans le vif !

Page 23

Affaire «KIA»

Le propriétaire de l'usine et d'autres responsables derrière les barreaux

Page 3

● Règles générales de prévention



Adoption de la loi sur les risques d'incendie

Page 4

● Train

Reprise des dessertes ferroviaires entre Alger et Constantine

Page 4

18^e vendredi de mobilisation

Grandiose marche, unitaire et silmya

● Béjaïa/Les Béjaouis plus déterminés que jamais



Ph/D. R.

En ce 18^e vendredi de mobilisation populaire, des centaines de milliers de citoyens ont occupé les centres-villes de leurs wilayas. Ils ont réitéré leur exigence du changement tout en réaffirmant leur attachement à leur identité en brandissant le drapeau amazigh aux côtés de l'emblème national et ce, tout en revendiquant le départ des symboles du pouvoir. Lire page 2

Port d'Alger

Des instructions pour faciliter le transit des personnes et véhicules

Page 3

Investissement

Les jeunes appelés à investir dans le tourisme saharien

Page 13

Pétrole Le Brent remonte à plus de 65 dollars

LES COURS du pétrole montaient encore vendredi en cours d'échanges européens alors que le président américain Donald Trump a affirmé avoir annulé au dernier moment des frappes contre l'Iran. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 65,10 dollars à Londres, en hausse de un dollar par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le contrat d'août gagnait 27 cents à 57,34 dollars. Le président américain Donald Trump a affirmé vendredi ne pas être «pressé» de répondre militairement à l'Iran, expliquant avoir annulé au dernier moment des frappes prévues jeudi soir car elles auraient fait de nombreuses victimes. Jeudi, l'Iran a abattu un drone américain ayant, selon Téhéran, violé son espace aérien. Les Etats-Unis affirment eux qu'il a été abattu dans l'espace aérien international. Ce contexte tendu fait grimper les prix du pétrole, les investisseurs craignant que l'Iran ne bloque le détroit d'Ormuz au large de ses côtes. Jeudi soir, l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) a souligné que dans le monde des échanges de pétrole, Ormuz reste «le plus important lieu de passage». «En 2018, le flux pétrolier était en moyenne de 21 millions de barils par jour, soit l'équivalent de 21% de la consommation mondiale de produits pétroliers», a ajouté l'EIA. Pour Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix, les prix grimperont vendredi car «les investisseurs ne peuvent pas se permettre d'être pris par surprise pendant le weekend par une escalade de la situation en Iran». A plus long terme, les analystes de ING estiment qu'entre les tensions qui montent au Moyen-Orient et la perspective d'un renouvellement de l'accord de l'Opep, les prix du pétrole devraient grimper au deuxième semestre.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, doivent se réunir début juillet à Vienne pour décider de renouveler ou non leur accord de limitation de la production après la fin du premier semestre 2019. Le ministre saoudien de l'Energie Khalid al-Faleh s'est montré serein sur la perspective d'un renouvellement, désormais largement anticipé par le marché. «Nous sommes confiants que l'Opep ne va pas faire la même erreur que l'année dernière, quand ils avaient ouverts les vannes entre mai et novembre, ce qui avait inondé le marché et provoqué la chute des prix au quatrième trimestre», a jugé Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB. **H. Y./APS**

18^e vendredi de mobilisation

Grandiose marche, unitaire et silmya

■ *En ce 18^e vendredi de mobilisation populaire, des centaines de milliers de citoyens ont occupé les centres-villes de leurs wilayas. Ils ont réitéré leur exigence du changement tout en réaffirmant leur attachement à leur identité en brandissant le drapeau amazigh aux côtés de l'emblème national et ce, tout en revendiquant le départ des symboles du pouvoir.*

Par Thinhinene Khouchi

Les manifestants ont été nombreux à marcher hier dans les différentes wilayas du pays. A Alger, l'atmosphère qui restera dans les esprits sera celle de l'unité et la sérénité collective, bien que les choses auraient pu se passer autrement, avec même la crainte de sérieux dérapages. En effet, les forces de l'ordre n'y ont pas été de main morte avec les premiers manifestants en ce vendredi 21 juin, notamment durant la matinée. Fortement déployés, les policiers ont exécuté à la let-tre les consignes en fouillant tous les citoyens qui voulaient passer par le centre-ville d'Alger. À 10h du matin déjà, on a assisté à une vraie chasse au drapeau amazigh. Les femmes comme les hommes se sont fait fouiller, et celui ou celle qui a osé s'opposer à cette fouille, les policiers les ont embarqué dans des fourgons. A quelques mètres de la Grande poste, à la rue Abdelkrim Khettabi, les premiers manifestants arrivés ont eu droit à des gaz lacrymogènes et des arrestations à l'aveuglette mais aussi à des coups de bâton, avons-nous constaté. Brandissant les deux drapeaux inséparables «amazigh et l'emblème national» les manifestants ont scandé «Tous des frères, pas de régionalisme» ou encore «Djazair Hourra, démocratie» (l'Algérie libre et démocratique). «Arbi, kbayli khawa khawa» (arabes et kabyles sont tous des frères) «on est des amazighs et on le restera» «y en a marre de ce pouvoir». Selon les manifestants «les symboles du pouvoir nous proposent des solutions



PhE. Soraya/J.A.

qui risquent de faire sombrer l'Algérie dans une crise sociale, économique et politique». Lors de ce 18^e acte, les manifestants ont aussi réitéré des slogans en vue de «donner le pouvoir au peuple en réitérant leur demande d'appliquer les articles 7 et 8 de la Constitution». Les citoyens ont assuré qu'ils ne songeraient pas à désertier la rue tant que leurs revendications ne sont pas satisfaites scandant ainsi «Maranach habssin» (On ne va pas s'arrêter), «ntouma matahachmouch w hna manahabsouch». (Vous n'avez pas honte alors nous n'arrêterons pas de manifester). Les citoyens ont aussi appelé au départ de tous les symboles de l'ancien système, dont les trois B (le chef de

l'Etat, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, et le président de l'Assemblée populaire nationale, Moad Bouchareb) et d'autres hauts responsables. Après la prière de «El jamouaa» vers 14h00, au moment où on pensait tout avoir entendu et vu, ces premiers manifestants ont été rejoints par des milliers de citoyens venus eux aussi manifester leur refus de la proposition du chef de l'Etat par intérim concernant le dialogue. Les forces de l'ordre qui interdisaient aux manifestants de se mobiliser se sont retirés de la rue Abdelkrim Khettabi mais sont restés mobilisés au niveau de la Grande poste. Tout au long de la journée d'hier, des groupes de manifestants n'ont

pas cessé de marcher de la Grande poste à la place Maurice-Audin allant vers la rue Didouche Mourad pour descendre ensuite vers la rue Hassiba et remarcher encore vers la Grande poste. D'autres affluaient de la Place du 1er-Mai vers la Grande poste en famille, tantôt ils scandaient «djeich chaab khawa khawa» tantôt, ils réaffirmaient leur attachement à leur identité en scandant «mazalyagh di mazighen» (on est toujours des Amazighs). Enfin, hormis quelques frictions constatées çà et là, la détermination des manifestants ainsi que leur pacifisme ont réussi à faire calmer les esprits et donné une belle fin à ce 18^e vendredi.

T. K.

Marche de protestation à Béjaïa

Les Béjaouis plus déterminés que jamais

Même mobilisation, même détermination et même objectifs observés hier à Béjaïa, à l'occasion de la 18^e manifestation populaire en faveur d'un Etat de droit démocratique et social et pour le changement radical du régime politique dans le pays. Les manifestants ont arboré en force l'emblème identitaire amazigh aux côtés de l'emblème national en réponse à l'interdiction de l'emblème identitaire. Contrairement aux dernières marches, les manifestants ont été sévèrement hostiles à l'égard des décideurs et du régime en général. Cette interdiction semble stimuler les marcheurs qui ont été plus nombreux que d'habitude. En tous les cas, la détermination d'aller jusqu'au

bout a été irrépressible hier chez les manifestants qui, comme d'habitude, ont arboré des pancartes et banderoles en faveur de l'instauration d'un Etat démocratique et social, un Etat républicain, selon les principes de Novembre et de la plate-forme de la Soummam. Les manifestants dénoncent les tentatives de division du peuple à travers des manœuvres et des diversions, réclamant une «transition politique rapide de sortie de crise à travers une solution consensuelle, une initiative sérieuse et rassembleuse qui réunira tout le monde et décidera des mécanismes à mettre en œuvre». «Mazalagh dhimazighen», «Ayimoukhar thetcham thamurt, Ulac samah ulac», «Pouvoir cri-

minel, pouvoir assassin», «Achaâab la youridh houkm alaâskar min Djadid ou le peuple ne veut pas d'un pouvoir militaire à nouveau», «Djazair Houra Dimoucratia ou Algérie libre et démocratique», «Libérez l'Algérie», «L'Algérie pour les Algériens l'Afrique aux Africains», «Anedou Anedou aema Yeghli udhavu, «Pouvoir criminel qui a assassiné Kamel Eddine Fekhar», «Bled Bledna n'dirou Rayna». Des dizaines de milliers voire des centaines de milliers de manifestants ont, comme de coutume, parcouru les rues de la ville. Parmi lesquels des hommes, des femmes, des jeunes, des vieux, toutes catégories de la société. La marche a débuté peu après 13h30 depuis

la maison de la culture où les manifestants ont convergé depuis midi par dizaines pour constituer enfin une immense foule à la fin. Les manifestants ont continué à rejoindre la marche depuis plusieurs endroits de la ville. Une minute de silence aux martyrs du printemps noir de 2001 a été observée au niveau de la cité CNS. L'un des organisateurs déclare : «nous poursuivrons le combat de nos martyrs». La chanson «Pouvoir assassin» d'Oulahlou a été entonnée par les protestataires au même titre que des chansons patriotiques kabyles. Enfin, il est utile de souligner que la mobilisation ne faiblit pas après 18 manifestations.

Hocine Cherfa

Aux commandes de l'UGTA depuis 1997

Sidi Saïd se retire sous la pression

■ A la tête de la Centrale syndicale depuis vingt-deux ans, et sous le feu de la contestation, surtout depuis le début du mouvement populaire, Abdelmajid Sidi Saïd, 70 ans, déclare qu'il ne briguera pas un autre mandat. C'était hier matin lors de son allocution prononcée à l'ouverture du 13^e congrès extraordinaire de l'UGTA au Centre international des conférences -Alger.

Par Lynda Naili



PH/D.R.

l'UGTA et l'évaluation de son travail accompli.

Organisé sous le slogan «Justice sociale-paix-solidarité», ce congrès sera sanctionné par une série de recommandations et de résolutions qui feront office de feuille de route pour l'activité de l'Union pour le prochain mandat. Les congressistes ont étudié les principales questions enregistrées entre les 12^e et 13^e mandats pour relever les points forts et faibles des activités de l'UGTA.

Rappelons que les préparatifs de ce 13^e congrès de l'UGTA, dont la date a été avancée à la demande de Sidi Saïd, ont débuté en avril dernier, à travers la tenue de congrès régionaux des wilayas de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Centre du pays pour examiner le projet préliminaire relatif aux textes juridiques, notamment les statuts et le règlement intérieur de l'UGTA pour le soumettre au congrès pour débat, enrichissement et adoption.

L. N.

Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture des travaux, relevant que son «mandat actuel prendra fin le 10 janvier 2020», le secrétaire général de l'UGTA sortant, Abdelmajid Sidi Saïd, a ainsi annoncé son intention de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête de la Centrale syndicale.

En outre, Sidi Saïd a appelé à l'union de tous les travailleurs et des syndicalistes pour la préservation de la stabilité et la consécration de l'équité et la justice sociale. «Notre devoir a toujours été clair: organiser les énergies en luttant en vue d'avoir l'équité et le progrès», ajoutant que «nous sommes les soldats de la

stabilité sociale», a-t-il affirmé. Pour lui, tous les travailleurs ont leur place au sein de l'UGTA et doivent la préserver avec une nouvelle ère de «la conviction et de la confiance» qui soient un socle pour l'action «syndicale solidaire de la justice sociale et l'équité, dans la sérénité pour la stabilité de notre cher pays». Il a relevé que l'UGTA est une «ferme d'effort, de sacrifice et de dévouement», soulignant que l'action syndicale doit exprimer des stratégies «claires, réalisables et compréhensibles», inscrivait ainsi le développement humain et durable comme un axe «permanent». «L'action syndicale demande une union sincère et fraternelle, non point celle

que l'on proclame mais celle que l'on pratique», a-t-il ajouté. Par ailleurs, il saluait le mouvement citoyen «imprégné de patriotisme et de civisme qui ont caractérisé les marches citoyennes exprimant ainsi légitimement une grande ambition pour une nouvelle ère pour notre pays». «Cette exemplarité d'expression populaire pacifique a déjà marqué et marquera l'histoire contemporaine», a-t-il soutenu.

S'agissant des travaux de ce 13^e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui s'achèveront aujourd'hui par l'élection de la nouvelle direction de la Centrale syndicale, Sidi Saïd a indiqué que pour «initier le processus de

changement, je déclare solennellement que je ne suis pas candidat au poste de secrétaire général de l'UGTA». D'autre part, en réponse aux articles de presse qui ont fait état de la non-obtention de l'autorisation par l'UGTA pour la tenue de ce 13^e congrès, il a indiqué que les assises de ce congrès se tenaient en toute «légalité», avec la participation de congressistes de tout le territoire national.

Notons que quelque 500 délégués de différentes wilayas, dont les responsables de près de 30 fédérations de différents secteurs professionnels, participent aux travaux de ce congrès de deux jours, qui verra l'élection de la nouvelle direction de

Port d'Alger Des instructions pour faciliter le transit des personnes et véhicules

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a instruit jeudi les responsables du Port d'Alger aux fins de veiller à la prise en charge des passagers, notamment ceux de la communauté algérienne établie à l'étranger et faciliter le transit des personnes et véhicules durant la saison estivale de 2019, a indiqué un communiqué de ce ministère. Le ministre qui a effectué une visite d'inspection au Port d'Alger pour s'enquérir de la disponibilité des structures portuaires dédiées à l'accueil au niveau des arrivées, notamment les passagers de la communauté algérienne établie à l'étranger, a souligné la nécessité de la coordination entre les différents services portuaires ainsi que la prise de toutes les mesures facilitant le transit des personnes et des véhicules, de et vers le Port d'Alger. Le ministre a inspecté, par là même, un car-ferry accosté au port d'Alger, s'assurant des conditions de transport des personnes et des véhicules. Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'impératif de fournir des prestations à la hauteur des attentes des passagers, de l'embarquement à l'arrivée tout en les accueillant dans les meilleures conditions. M. Kouraba a appelé l'ensemble des employés de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) à consentir davantage d'efforts pour améliorer les services.

L. M.

Affaire «KIA» Le propriétaire de l'usine et d'autres responsables derrière les barreaux

L'homme d'affaires et patron de l'usine KIA, Hassan Arbaoui, deux cadres et deux fonctionnaires du ministère de l'Industrie, l'actuel P-DG de la Banque nationale d'Algérie (BNA) et un ancien directeur de l'entreprise publique, ont été placés sous mandat de dépôt, jeudi soir, par le juge d'instruction près la cour d'Alger. Pas moins de dix-sept individus impliqués dans des faits à caractère pénal ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dans le cadre de cette affaire, a indiqué un communiqué de cette juridiction. «Suite à l'enquête préliminaire diligentée par la section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger, sur instructions du procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dix-sept personnes ont été présentées, le 19 juin 2019, devant le procureur de

la même juridiction pour des faits à caractère pénal», a précisé le communiqué. Après avoir été entendues sur les faits qui leur sont imputés, «une enquête judiciaire a été ouverte à l'encontre de 14 personnes physiques» pour des crimes liés aux «blanchiment d'argent et transfert de biens obtenus par des faits de corruption», et «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat durant l'établissement de contrats et de marchés» et «dilatation des deniers publics». Ces crimes portent également sur «la participation à la dilapidation et à l'utilisation de fonds de banque», «abus de fonction intentionnel à l'effet d'accorder d'indus privilèges à autrui», et «exercice d'une activité professionnelle par un agent public dans une entreprise qu'il est chargé de contrôler et conclusion de marchés avec la même entreprise dans un délai inférieur à deux

ans», ajoute le communiqué. Les personnes poursuivies pénalement sont: «l'homme d'affaires Hacène Arbaoui et deux de ses frères, cinq fonctionnaires relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, le directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), deux anciens directeurs de deux entreprises publiques, un chef de département au sein d'une entreprise publique et le président actuel d'une APC ainsi qu'un commerçant», poursuit la même source. Deux personnes morales ont été également accusées, à savoir deux entreprises commerciales en rapport avec l'activité du principal mis en cause, ajoute le communiqué du tribunal de Sidi M'hamed. Notifié du dossier de l'affaire, le juge d'instruction, après avoir entendu les prévenus lors de la première comparution, a décidé de placer sept personnes en détention provisoire. Il s'agit de «l'homme d'affaires

Hacène Arbaoui, de deux cadres actuels relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, de deux fonctionnaires du même ministère, de l'actuel directeur général de la BNA, et d'un ex-directeur d'une entreprise économique publique». Par ailleurs, «le juge d'instruction a placé trois personnes sous contrôle judiciaire. Il s'agit de l'ex-directeur général de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que les deux frères de l'accusé principal et remis quatre autres en liberté». Concernant les personnes restantes et compte tenu de leurs fonctions à la date des faits, il a été décidé de transmettre le volet de leur dossier au procureur général près la cour d'Alger «pour prendre les mesures nécessaires à leur encontre». Il s'agit de l'ex-Premier-ministre, Ahmed Ouyahia et deux anciens ministres de l'Industrie et des

Règles générales de prévention

Adoption de la loi sur les risques d'incendie

■ Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi à Alger, le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, lors d'une séance plénière, présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, et du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil.

Par Saida Ch.

Le texte de loi vise à actualiser et adapter les textes de loi en vigueur aux développements enregistrés en matière de protection des personnes et de prévention contre les incendies et sinistres, et aux normes internationales en matière de protection contre les dangers et sinistres. Le projet de loi prévoit «l'uniformisation de la terminologie suivant les normes internationales en vigueur, en dotant, pour la première fois, des officiers de la Protection civile de certaines prérogatives de la police judiciaire», en leur permettant de constater et de relever les infractions «mettant en péril la vie des individus et de prendre les mesures qui s'imposent, y compris la transmission d'un PV de constat au procureur de la République pour l'ouverture de poursuites judiciaires et l'application éventuelle des sanctions pénales qui peuvent aller d'une amende à l'emprisonnement lorsque la mise en péril de la vie des individus est établie».

La loi fixe, en outre, «les sanctions pénales auxquelles s'exposent les auteurs de graves infractions et engage, sous peine des sanctions, la responsabilité des concepteurs et constructeurs, qu'ils soient bureaux d'études, promoteurs immobiliers, entrepreneurs, installateurs d'équipements ou exploitants d'établissements recevant le public».



PHD.R.

La modernisation des structures et la mise à niveau des textes s'inscrivent dans le cadre «des exigences induites par la forte concentration urbaine, les programmes de logement sans précédent, la création de villes nouvelles, la diversification des activités et des services, ainsi que l'apparition d'une nouvelle industrie des matériaux de construction et des produits d'aménagement», selon l'exposé des motifs de ce nouveau texte qui vient en remplacement de

l'ordonnance n° 76-4 du 20 février 1976. Ledit texte tend à organiser les établissements recevant du public, les immeubles de grande et de très grande hauteur et les bâtiments d'habitation, compte tenu des risques potentiels qu'ils peuvent générer pour le public, les utilisateurs et les personnes y exerçant ou y habitant. Au plan technique, le texte vise à adapter les prescriptions en matière de prévention des risques d'incendie et de panique, au regard du dévelop-

pement technique et technologique, de la multiplication et l'augmentation du nombre des grandes entreprises, notamment celles qui se trouvent au niveau des hautes constructions, et des profondes mutations socio-économiques qu'a connues notre pays.

Les nouvelles règles prévues dans le projet de loi tendent à «organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'instrument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du pos-

sible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets».

Autre élément nouveau: l'intégration de «règles de sécurité plus souples et mieux adaptées, basées sur la notion de "droit à la sécurité" et à l'extension de normes applicables au niveau international» relatives aux principes de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement et des intervenants en cas de sinistre.

S. Ch./APS

Forêts

Plus de 158 hectares parcourus par les feux en une semaine

Une superficie totale de plus de 158 hectares a été parcourue par les feux de forêt durant la semaine allant du 13 au 19 juin courant, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans

un communiqué. Il a ainsi été enregistré 41 foyers ayant parcouru une superficie totale de 158,14 hectares (ha) se répartissant entre 70,15 ha de forêt, 26,33 ha de maquis et 61,66 ha de broussaille, soit

une moyenne de 5,85 foyers/jour et une superficie de 3,85 ha/foyer, précise la même source.

La DGF indique que les wilayas les plus touchées par les feux de forêts sont Tlemcen avec 84,60 ha et un total de 7 foyers, suivie de Bordj Bouarreridj (60 ha, 1 foyer) et de Guelma (37ha, 5 foyers). Durant la période allant du 1 au 19 juin en cours, il a été enregistré 85 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 319,64 ha affectant 111,89 ha de forêt, 47,95 ha de maquis et 159,80 ha de broussailles, soit une moyenne de 4,47

foyers/jour et une superficie de 3,76 ha/foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1^{er} juin 2019 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain.

En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

S.K.

Chercheur en soufisme

Disparition de Mohamed Benbrika

Le Docteur Mohamed Benbrika, chercheur en Soufisme, est décédé jeudi à Alger, à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Parfait polyglotte, le défunt était enseignant en sciences islamiques à l'université du Caroubier à Alger, membre de l'Académie internationale de soufisme et du Centre international du dialogue inter-religieux.

Issu d'un milieu conservateur, le défunt avait appris le Coran très jeune et étudié la Sunna avant de poursuivre ses études jusqu'à l'obtention d'un Doctorat en philosophie moderne à l'université d'Alger.

Auteur de 30 ouvrages, dont un dictionnaire, en cinq volumes, sur le soufisme, le Docteur Mohamed Benbrika avait concilié, dans ses études, entre la philosophie et le soufisme, et dans ses recherches, entre méthodes classiques et modernes.

Il avait animé plusieurs conférences et cours sur la religion et la philosophie du

soufisme dans le cadre de plusieurs rencontres, conférences et émissions télévisées.

R.S.

Train

Reprise des dessertes ferroviaires entre Alger et Constantine

LES DESSERTES ferroviaires entre Alger et Constantine devaient reprendre vendredi, et ce, après la fin jeudi soir des travaux de réhabilitation de la voie et du tunnel de la sortie ouest de Bouira, a annoncé jeudi le chef du district de Bouira, Mohammed Hannat. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a expliqué que les dessertes avaient été suspendues depuis le 09 juin en raison des travaux de réhabilitation et de confortement de la voie ferrée de la sortie ouest de Bouira. «Les travaux portent sur la réhabilitation des rails ainsi que du drainage, l'opération tire à sa fin et les dessertes reprendront demain (vendredi) matin», a tenu à préciser M. Hannat. Selon les détails fournis par le même responsable, le tunnel de la voie ferrée a connu récemment des fissures et des gonflements à l'intérieur causés par une poussée des terres. Confiés à l'entreprise nationale de réalisation des ouvrages souterrains (ENROS), «les travaux sont en cours pour conforter le tunnel et corriger le gabarit afin de permettre la reprise des dessertes pour le transport de voyageurs, ainsi que pour le transport de marchandises d'ici à minuit ou 4 h du matin (vendredi)», a encore détaillé M. Hannat. Par ailleurs, le chef du district de Bouira a annoncé que l'étude du projet de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire devant relier Ténia et Bordj Bou Arreridj (BBA) via Bouira sur une distance de 160 km, avait été finalisée. Les travaux de réalisation sont confiés à un groupement sino-turc (CRCC-OZGUN), a-t-il ajouté. Les travaux de réalisation de ce projet seront lancés après l'expropriation et l'indemnisation des propriétaires terriens pour permettre le passage de cette ligne qui revêt une importance particulière du point de vue économique et commercial, notamment.

Ghani Y.

Start-up numériques

Mise en place d'une stratégie et d'une loi d'encadrement

■ Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a fait savoir jeudi à Alger, que l'encadrement des start-up numériques, notamment la mise en place d'une stratégie et d'une loi régissant ce genre d'entreprises, sera au centre d'une rencontre qui sera organisée prochainement.

Ph.D. R.



Par Mahi O.

S'exprimant en marge d'une Conférence sur le rôle des start-up numériques algériennes dans l'économie nationale, organisée dans le cadre de la 52e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), M. Djellab a précisé que la mise en place d'une stratégie et d'une loi régissant les start-up numériques sera au centre d'une rencontre nationale qui regroupera prochainement les entreprises, startups et grandes, dans l'objectif de créer une passerelle de coopération entre elles et aller vers une économie nationale

numérique. Le ministre a affirmé, dans ce cadre, qu'après le succès de la participation algérienne au Salon des start-up VivaTechnology organisé à Paris, grâce aux efforts du ministère du Commerce et des jeunes propriétaires de start-up numériques, il devint «impératif d'accompagner et d'encourager ces jeunes, et mettre à profit leurs idées pour concrétiser davantage d'intégration dans l'économie nationale et créer une économie nationale numérique se veut un devoir». Indiquant que la rencontre d'aujourd'hui se voulait une opportunité pour ces petites entreprises pour soulever leurs

préoccupations, le ministre a rappelé que le domaine leur est ouvert pour s'organiser en groupes. «L'Algérie a besoin de développer une économie numérique qui repose sur les expertises nationales jeunes dans ce domaine, sans recourir à l'importation de services de sociétés étrangères», a indiqué M. Djellab avant d'ajouter que ces entreprises peuvent constituer une ressource nationale pour la devise hors-hydrocarbures, grâce à leur capacité à exporter leurs services vers l'étranger. Le ministre a également mis en avant le rôle de ces entreprises dans la création de nouveaux emplois, qualifiant ces entreprises de «facteur efficace dans le développement de l'économie numérique», rappelant à ce propos, les nombreuses initiatives ayant été prises en la matière. Toutefois, poursuit le ministre, «il est temps d'organiser ce secteur par l'élaboration d'une loi pour encadrer et développer les start-up numériques». Lors de cette rencontre, quelques expériences de startups numériques algériennes et leur succès dans la conclusion de contrats avec des entreprises numériques de dimension mondiale ont été pré-

sentées, à l'instar de la start-up «Bi Relation» qui a signé un contrat avec l'entreprise scientifique Viber dans le domaine de production de contenus numériques destinés notamment à la région du Maghreb. La rencontre a également vu la présentation d'une autre expérience concernant une application électronique créée par un étudiant algérien, consistant en la comptabilisation du nombre de pas réalisé au quotidien par l'Homme au moyen du téléphone portable et qui a eu un succès mondial, notamment dans le domaine des activités sportives. L'absence d'une économie nationale numérique, particulièrement l'E-paie-ment n'a pas permis la commercialisation de cette application. Dans ce cadre, le président d'Algeria Digital Cluster, Mehdi Omarouyache a appelé à encadrer les startups numériques et leur permettre de collaborer avec les entreprises économiques et industrielles de gros calibre pour les faire évoluer vers «la mondialisation». A cet égard, l'intervenant a évoqué les entreprises de fabrication des téléphones et des écrans de télévision numérique qui peuvent compter sur les capacités de start-up algé-

riennes dans le domaine des applications électroniques intégrées dans leurs produits. La rencontre a également été une occasion d'appeler à l'intégration des startups numériques algériennes dans le tissu des entreprises nationales, d'autant plus qu'un grand nombre de ces startups activent dans un cadre «non officiel», ce qui permettra leur intégration à l'économie nationale et de tirer profit de leurs services, aussi bien sur le plan national ou à l'étranger. A rappeler que la rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres organisées en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), lesquelles sont dédiées à une série de problématiques et de thématiques en lien avec l'économie nationale.

M. O. /APS

Algérie-États-Unis/ Puits de pétrole et de gaz à Hassi Messaoud

Signature d'un accord pour la fabrication d'équipements de forage

Un accord algéro-américain portant création d'une usine à Hassi Messaoud (Ouarzla) de fabrication d'équipements de forage de puits de pétrole et de gaz a été signé ce jeudi en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA 2019), a constaté APS. Signé entre l'entreprise algérienne «Tassili Spa» de forage pétrolier et la firme américaine «Bear Manufacturing» de fabrication des équipements de forage, cet accord permettra de se passer, à

l'avenir, de l'importation de ces équipements. L'accord a été signé par le DG de «Tassili Spa», Ahmed Benmansour et une responsable à «Bear Manufacturing», Emily King, en présence du président du Conseil d'affaires algéro-américain, Ismail Chikhoun et l'ambassadeur des États-Unis à Alger, John Deroscher. S'exprimant à cette occasion, M. Benmansour a rappelé que «les équipements de forage pétrolier ne sont pas fabriqués en Algérie,

c'est pourquoi il sera procédé à la création d'une usine, en fin 2019, à Hassi Messaoud en partenariat avec «Bear Manufacturing» pour la production de ces équipements localement au lieu de les importer». Précisant que l'usine entrera en service début 2020, le DG de Tassili Spa a souligné que le partenariat permettra d'utiliser les nouvelles technologies dans la fabrication des équipements de forage de puits de pétrolier et de gaz. Les employés algériens

bénéficieront de cycles de formation aux États-Unis pour la maîtrise de ces technologies, a-t-il poursuivi, ajoutant que «ces dernières étaient à même d'augmenter la production nationale du pétrole et du gaz». Pour sa part, la représentante de «Bear Manufacturing» a fait état de son enthousiasme quant à ce partenariat qui contribuera à la création des centaines de postes d'emploi en faveur des jeunes Algériens. Salem K.

Sanctions contre la Russie

Poutine évoque une perte de 240 milliards de dollars pour l'UE

Le président russe Vladimir Poutine a affirmé jeudi que les pertes subies par l'Union européenne (UE) depuis 2014 du fait des sanctions économiques imposées par l'Occident à la Russie se chiffrent à 240 milliards de dollars, ont rapporté des médias locaux. S'exprimant lors de sa session annuelle de questions-réponses en direct à la télévision, le chef du Kremlin a déclaré qu'à la suite de «ces restrictions (sanctions), la Russie a perdu environ 50 milliards de dollars depuis 2014, alors que l'Union européenne a perdu 240 milliards de dollars, les États-Unis 17 milliards et le Japon 27 milliards», a indiqué l'agence Tass. M. Poutine a ajouté dans le même sillage que «ces pertes se traduisaient par une réduction des emplois dans ces pays et par conséquent d'une perte du marché russe», a poursuivi la même source. Les pays occidentaux

ont imposé diverses séries de sanctions économiques à des personnes et à des entités russes depuis l'intégration de la Crimée à la Russie en 2014 à la suite d'un référendum et en raison de l'ingérence présumée de Moscou dans les hostilités en Ukraine. Moscou a répondu par des contre-sanctions, qui comprenaient l'importation de certains produits, notamment des produits alimentaires en provenance de pays occidentaux, causant des pertes importantes particulièrement à la France et à l'Allemagne. Cependant, les sanctions ont eu un effet positif, a souligné le président russe, puisqu'elles ont obligé «la Russie à s'activer les ménages et à développer certains secteurs de son économie, notamment les technologies de pointe et l'agriculture». Vladimir Poutine a également déclaré qu'après l'introduction des sanctions, la Russie a lancé un

programme de substitution des importations d'un montant de 667 milliards de roubles (environ 10,6 milliards de dollars) afin de développer les secteurs en retard. «L'Occident n'a aucun intérêt à changer d'attitude envers la Russie. Par conséquent, Moscou ne fera aucun compromis sur ses intérêts nationaux fondamentaux face aux sanctions», a précisé, en outre, le chef du Kremlin. «Personne ne parle d'une trêve. Si nous renonçons totalement et crachons sur nos intérêts nationaux fondamentaux, y aura-t-il des changements fondamentaux. Peut-être qu'il y aura des signaux externes. Mais rien ne changera de façon spectaculaire», a estimé encore M. Poutine invitant les Russes à redoubler d'efforts pour développer l'économie du pays pour réduire la dépendance vis-à-vis des économies occidentales.

R. E.

Pétrole

L'Algérie continue de travailler pour des prix plus stables

L'ALGÉRIE continue de travailler avec ses partenaires pour la stabilité du marché pétrolier, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, affirmant qu'un prix du baril oscillant entre 70 et 80 dollars, assure à Sonatrach la poursuite de ses programmes de développement. Interrogé par l'APS sur la situation du marché pétrolier, en marge d'une plénière du Conseil de la nation, consacré à l'adoption du texte de loi sur les activités nucléaires civiles, M. Arkab a répondu que la stabilité des cours du brut à laquelle œuvre l'Algérie, permettra aux pays producteurs de poursuivre leurs programmes de développement.

«L'Algérie travaille toujours pour la stabilité du marché pétrolier, car nous considérons que cette stabilité permettra à tous les pays, Opep et non Opep, de réaliser leurs programmes d'investissement et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement aux pays consommateurs», a-t-il soutenu. «Nous voulons un prix qui permet à Sonatrach d'augmenter ses ressources et de réaliser ses programmes de développement. Ce prix tourne autour de 70 - 80 dollars le baril», a-t-il expliqué. Selon lui, l'Algérie continuera à «discuter avec ses partenaires». «Nous allons encore discuter avec nos partenaires et nous sommes très flexibles pour toute proposition», a-t-il encore soutenu.

Agences

Guelma

Les prévisions de production céréalière revues à la hausse

■ La barre des prévisions de la production céréalière, toutes catégories confondues, a été revue à la hausse à Guelma au titre de la saison 2018-2019 avec e plus de 2,820 millions de quintaux attendus contre 2,700 millions de quintaux annoncés dans un premier temps, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles.

Par Anissa H.

Les conditions climatiques favorables et l'application de l'itinéraire technique dans la culture des céréales figurent parmi les facteurs positifs à l'origine des prévisions arrêtées en matière de production céréalière, a précisé la directrice locale du secteur, M^{me} El Atafiya Ben Ouali dans un exposé présenté, à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage depuis la ferme pilote Abdelmadjid Richi de la commune de Belkheir. Ces prévisions ont été établies également sur la base d'inspections de terrains effectuées par les techniciens de la DSA, a encore précisé la même responsable. L'année 2019 a été marquée par une pluviométrie généreuse comparée aux cinq dernières années avec 667mm, a fait savoir la même responsable, ajoutant que la saison actuelle a été «appuyée» par une «bonne répartition» des pluies notamment durant le début de la campagne labours semailles fin 2018 et entre les mois de janvier et mai de l'année 2019. La même responsable a indiqué à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage qui a eu lieu en présence du wali, Kamel Abla que la surface globale ciblée au titre de cette opération est estimée à 90 505 hectares, dont 24 350 ha, soit 27% de la surface

globale sont situés dans les communes de Tamlouka, Ain Makhlouf et Oued Zenati dans la région Ouest de la wilaya. La même responsable a fait état de prévisions de production de 2,145 millions de quintaux de blé dur, ce qui représente 76% de la production globale attendue et environ 388.000 quintaux de blé tendre et autres petites quantités d'orge et d'avoine. Tous les moyens nécessaires pour la réussite de la campagne moisson-battage ont été mobilisés (498 moissonneuses et 14 points de stockage d'une capacité théorique estimée à 900 000 quintaux entre autres). A. H.



Ph. > D. R.

Khenchela

Plus de 7 400 vaches vaccinées en rappel contre la fièvre aphteuse

Plus de 7 400 vaches ont été vaccinées en rappel contre la fièvre aphteuse à Khenchela, a indiqué jeudi la Direction des services agricoles de la wilaya. «Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination lancée en avril pour vacciner à nouveau les vaches contre la fièvre aphteuse, 7428 vaches ont été vaccinées jusqu'à la fin de la semaine dernière», a précisé à Mohamed Ouchene, inspecteur vétérinaire au sein de cette direction. Le même responsable a ajouté que l'opération se poursuit après avoir stagné durant le mois du Ramadan, soulignant que les services de l'Inspection vétérinaire ont reçu 15 800 doses de vaccin de l'Institut vétérinaire régional de Constantine au vue de finaliser cette opération dans les meilleurs délais. Cet inspecteur vétérinaire a

en outre fait savoir que lors du dernier recensement transmis aux services de la wilaya, à la fin de la semaine dernière, 11 foyers de fièvre aphteuse étaient signalées parmi les ovins et des caprins, assurant que l'inspection vétérinaire travaille en coordination avec les éleveurs à leur éradication et ce à travers une série de mesures préventives et curatives. M. Ouchene a révélé que depuis le début du mois de février dernier, à ce jour, plus de 225 000 têtes de bétail ont été vaccinées, dont 194 600 moutons, 33 500 chèvres, précisant que l'opération se poursuit dans diverses communes de la wilaya de Khenchela. Il a également mis l'accent sur les moyens mis en branle par l'Inspection vétérinaire de la direction des services agricoles de la wilaya, à savoir la mobilisation de 60

vétérinaires privés sur le terrain à travers 21 communes pour achever la vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR) à la fin du mois de juin, dernière date fixée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour parfaire la campagne nationale. Le nombre de cheptel mort dans la wilaya de Khenchela, depuis la fin du mois de novembre 2018, jusqu'à aujourd'hui, s'élève à 5020 ovins et 991 caprins, principalement de jeunes ruminants, alors qu'aucun cas n'a été signalé parmi les bovins, selon la même source. La wilaya de Khenchela compte 433 000 ovins, plus de 73 000 caprins et 16 000 bovins, selon les statistiques de la Direction locale des services agricoles, établies fin 2018.

Nabila T.

Constantine

Vers le renforcement du réseau de l'éclairage public à travers plusieurs quartiers

Un projet portant renforcement et extension du réseau de l'éclairage public sera incessamment lancé à travers différents quartiers de la ville de Constantine, a-t-on appris jeudi du président de l'assemblée populaire communale (P/APC) Nadjib Arab.

«Une convention a été signée récemment avec un établissement de réalisation et de maintenance d'éclairage public pour la réalisation de cette opération, inscrite dans le cadre du programme communale de développement (PCD)», a précisé le même responsable lors des travaux de la session ordinaire de l'APC l'année en cours.

Ce projet vise à restructurer les réseaux de l'éclairage public du chef-lieu de wilaya et les étendre notamment aux nouveaux sites urbains dépourvus en cette énergie, a-t-il souligné.

Les cités El Berda, Serkina, Bestandji à proximité du quartier Ziadia et le tronçon routier reliant la cité Boussouf et le secteur urbain Zouaghi Selimane, figurent parmi les sites ciblés par cette opération, a fait savoir la même source.

Le lancement de ce projet pour lequel un budget d'investissement de près de 120 millions DA a été consacré est tributaire du parachèvement des procédures administratives, ont indiqué les services de l'APC. D'autres sujets liés au renforce-

ment des actions de nettoyage et de collecte des ordures ménagères et au secteur de la solidarité avec les familles nécessiteuses durant le mois dernier de ramadhan, ont été traités également lors de ces travaux. Il a été notamment relevé qu'une enve-

loppe financière estimée à 25 millions DA a été allouée par les mêmes services communaux pour venir en aide durant le mois de ramadhan à près de 5 000 familles de cette frange sociale.

A. O.

Tissemsilt

Réception prochaine de 900 logements publics locatifs

Le parc immobilier de la ville de Tissemsilt sera renforcé par 900 logements publics locatifs (LPL) devant être réceptionnés «bientôt», a-t-on appris jeudi lors d'une visite d'inspection du wali à des projets de développement au chef lieu de wilaya. Ce quota est en cours de réalisation dans la zone de Sidi Bentamra avec des taux d'avancement variant entre 50 et 70 %. Les entreprises réalisatrices se sont engagées à les livrer avant le début du 4ème trimestre de cette année, selon les explications fournies au chef de l'exécutif Salah El Affani. Le wali a appelé les

entreprises réalisatrices concernées de rattraper le retard accusé en renforçant le chantier en nombre suffisant de travailleurs. Il s'est montré insatisfait du rythme imprégné aux travaux de réalisation du nouveau siège de la sûreté de wilaya, chantier qui accuse un retard considérable. M. El Affani a accordé aux deux entreprises réalisatrices du projet un délai d'un mois pour le livrer sous peine de faire l'objet de mesures en vigueur. Le même responsable a également mis en demeure, pour la dernière fois, plusieurs entreprises accusant retard dans la réalisation de l'unité

républicaine de sûreté. Comme il a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de trois groupes scolaires, d'un CEM d'une capacité de 500 places pédagogiques à Tissemsilt pour être au rendez-vous de la prochaine rentrée 2019-2020. Enfin, le wali a inspecté le chantier d'aménagement externe de Hai 146 logements. Il a rencontré des résidents de cette cité qui lui ont fait part de leur mécontentement devant le retard des travaux confiés à une entreprise. Salah El Affani s'est engagé à veiller à la relance en urgence des travaux de ce projet. R. R.

Sahara occidental

Des eurodéputés interpellent le Maroc sur le sort de militants des droits de l'Homme

■ Des eurodéputés ont interpellé le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, sur la situation «préoccupante» des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme détenus dans des prisons marocaines, appelant à l'abandon immédiat des charges retenues contre ces militants politiques.



Par Amel O.

Dans une lettre adressée au chef de la diplomatie marocaine, signée par treize parlementaires, dont Florent Marcellesi, Ana Maria Gomes, Ivo Vajjli, Miguel Urban Crespo et Ana Miranda, les eurodéputés ont exprimé leur «vive préoccupation» quant aux sorts de trois militants sahraouis des droits de l'Homme détenus dans des prisons marocaines. Il s'agit d'Ali Salem Boujama Saadouni, de Brahim Dihani et Naziha El Khalidi, militants au sein de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'Homme (ASVDH). «Des organisations internatio-

nales de défense des droits de l'Homme nous ont informés que des défenseurs sahraouis des droits humains et des associations au Sahara occidental ont été de plus en plus ciblés par les autorités marocaines au cours des derniers mois», ont écrit les eurodéputés. Dans ce contexte, ils ont évoqué en particulier la condamnation du défenseur des droits humains, Ali Salem Boujama Saadouni, en mai 2019, à sept mois de prison et à une lourde amende en raison de ses activités de défense des droits de l'homme au Sahara occidental occupé. Le cas de Brahim Dihani, également défenseur des droits de l'Homme et membre de l'ASVDH, a été cité dans la missive des élus euro-

péens, précisant que le militant sahraoui, arrêté le 18 décembre 2018 par les autorités marocaines, avait été accusé d'«entrave à la vie privée» juste pour avoir documenté sur les manifestations pacifiques dans la ville de Laayoune occupée. Le 6 février 2019, la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Laayoune occupée a acquitté Brahim Dihani et a abandonné toutes charges qui pesaient contre lui. La cour avait ordonné aussi la restitution des appareils photo de l'ASVDH qui avaient été saisis. Mais, le procureur a fait appel de l'acquiescement le 30 mai 2019 et Brahim Dihani a reçu une nouvelle citation à comparaître devant la cour d'appel de Laayoune le 20 juin.

Des militants visés pour avoir défendu des droits de l'Homme

Quant à la journaliste sahraouie Naziha El Khalidi, qui doit comparaître quant à elle le 24 juin devant le tribunal, les parlementaires européens ont dénoncé les conditions d'arrestation de cette militante. Elle avait été détenue, maltraitée et battue par la police marocaine pour avoir filmé une manifestation pacifique des Sahraouis à Laayoune occupée en décembre 2018, ont-ils relevé. Accusée de «revendiquer un titre protégé par la loi» et d'avoir «prétendre faussement être une journaliste», elle encourt une condamnation entre 3 mois et 2 ans de prison. «L'accusation contre Naziha El Khalidi serait liée en fait à son travail au sein d'Equip Media, qui enquête sur les violations des droits de l'homme commises par les autorités marocaines contre les Sahraouis», ont précisé les eurodéputés. Dans leur correspondance, les eurodéputés ont évoqué, en outre, des entraves marocaines aux activités de l'ASVDH en faveur des droits de l'Homme. «Nous avons été informés que les forces de sécurité marocaines ont encerclé le 9 mai 2019 les locaux de l'ASVDH et bloqué la livraison de nouvel équipement. Le 11 mai 2019, les forces de sécurité ont également encerclé le siège de l'association et empêché tout le personnel d'entrer. L'ONG sahraouie avait porté plainte, mais n'aurait reçu aucune suite à ce jour du bureau du procureur de Laayoune», ont fait savoir les députés. «Sur la base des informations ci-dessus, nous sommes extrêmement préoccupés par la situation de ces trois défenseurs des droits de

l'Homme et celui de l'ASVDH. Nous pensons qu'ils sont uniquement visés en raison de leurs activités légitimes dans la défense des droits de l'Homme», ont-ils ajouté. Partant de ce constat, les eurodéputés ont demandé aux autorités marocaines l'annulation des peines prononcées à l'encontre de Brahim Dihani et d'Ali Salem Boujama Saadouni, exigeant leur acquiescement et leur libération immédiate. Ils ont, aussi, exigé l'abandon des accusations portées contre Naziha El Khalidi et la fin du harcèlement à l'encontre de tous les défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, insistant à ce propos sur la garantie de la sécurité à tous les militants pour qu'ils puissent mener à bien leurs tâches dans les territoires sahraouis occupés.

A. O./APS

Tunisie Création de deux nouveaux partis politiques

DEUX NOUVEAUX partis politiques viennent d'être créés en Tunisie, a annoncé jeudi le département en charge de la Relation avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme. Il s'agit de «l'Union patriotique libre» lancé par Taieb Sadok, et du «parti tunisien pour la paix sociale», dirigé par Houada Knani, selon l'agence tunisienne TAP. Ces deux formations politiques ont été créées en vertu des dispositions du décret-loi 2011-87, portant organisation des partis, indique un communiqué du département, relayé par l'agence TAP. Le lancement de ces deux partis porte désormais à 218, le nombre total des partis politiques en Tunisie, précise la même source.

Les députés examinent un projet de loi sur la protection des données personnelles

La Commission tunisienne des droits et libertés et des relations extérieures à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a entamé jeudi, l'examen du projet de loi relatif à la protection des données personnelles, rapporte l'agence tunisienne de presse TAP. Les députés ont discuté des garanties relatives à la liberté du transfert des données personnelles, inscrite dans l'article premier du projet de loi n° 2018-25. Selon la TAP, ils ont estimé que cette loi «ne pourrait pas empêcher le transfert des données personnelles», appelant à faire «la distinction» entre les données personnelles publiques et les données privées.

R. M.

Libye

Haftar décidé à poursuivre son offensive sur Tripoli

Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est libyen, a déclaré être décidé à poursuivre son offensive pour conquérir Tripoli, rejetant l'initiative de sortie de crise proposée par son rival politique Fayez al-Sarraj, chef du gouvernement d'union nationale (GNA). Dans un entretien avec «The Address» et «The Observer», deux sites d'information libyens, publié dans la nuit de mercredi à jeudi, le maréchal Haftar a affirmé que son offensive, lancée début avril, «ne s'arrêtera pas avant que tous ses objectifs ne soient atteints». Sur le terrain, «la situation est excellente et j'appelle les Libyens à ne pas prêter attention aux rumeurs sur notre retrait», a-t-il dit. Le 4 avril, le maréchal Haftar a lancé une offensive pour prendre le contrôle de Tripoli, siège du GNA, reconnu par la communauté internationale. Les forces du maréchal sont depuis bloquées aux portes de la capitale et les positions sont figées. Malgré ce statu quo, le

maréchal se dit confiant dans la victoire et la possibilité d'une phase politique après les combats. «Après l'opération militaire, nos hommes seront affectés à la sécurité des frontières, des eaux et de l'espace aérien (...) et nous allons introduire une phase de transition claire cette fois en termes de durée et de pouvoirs» avec «un gouvernement d'union nationale pour préparer la phase permanente», a-t-il dit. Il est question d'un «retour au processus démocratique: élections, nouvelle loi électorale sans défauts cette fois, et un nouveau comité de rédaction de la Constitution», mais surtout «un équilibre dans la répartition des revenus pétroliers», selon M. Haftar. Sa proposition ressemble beaucoup à celle émise dimanche par son rival Fayez al-Sarraj, qui prévoit notamment des élections en 2019 et la tenue d'un «forum libyen» afin de sortir le pays de la profonde crise où l'a plongé la chute du régime de

Mouammar Kadhafi en 2011. Mais pour le maréchal Haftar, le projet de M. Sarraj «manque de sérieux et d'éléments susceptibles de résoudre la crise», estimant qu'il est issu «des propos de (Ghassan) Salamé», l'émissaire de l'ONU en Libye. Accusé par M. Sarraj de vouloir saper le processus démocratique pour rétablir une dictature, le maréchal s'en défend et assure ne pas s'opposer «aux solutions politiques ou aux élections». Il estime néanmoins qu'elles sont irréalisables tant que le pays est sous la coupe «du terrorisme, des Frères musulmans, des milices, des réseaux criminels et de la corruption». Depuis le 4 avril, les combats ont fait plus de 653 morts, dont 41 civils, ainsi que plus de 3 500 blessés, dont une centaine de civils, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de Santé (OMS). Et selon les chiffres de l'ONU, 94 000 personnes ont été déplacées des zones de combat.

Farid M./AFP



États-Unis

Défiant Trump, le Sénat américain bloque une vente d'armes à Ryad

■ Le Sénat américain a marqué jeudi sa défiance envers Donald Trump en bloquant un méga-contrat d'armement avec l'Arabie saoudite pour dénoncer les ravages de la guerre au Yémen et l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi.

Rosa C.

La décision est un coup dur pour l'Arabie saoudite, quelques heures après un premier camouflet diplomatique. Le Royaume-Uni a annoncé la suspension des ventes d'armes pouvant être utilisées par Ryad au Yémen, se conformant à une décision judiciaire. A la Chambre haute du Congrès américain, plusieurs élus de la majorité



É. A. D. R.

républicaine se sont joints aux démocrates pour voter trois résolutions s'opposant à une vente d'armes, de munitions et de matériel à Ryad et à plusieurs autres pays arabes, d'un mon-

tant total de 8,1 milliards de dollars. Elle avait été autorisée fin mai par l'administration Trump, qui avait contourné le Congrès en invoquant une situation d'urgence provoquée par l'Iran. Les trois résolutions devraient être confirmées à la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates. Mais le président américain va ensuite certainement opposer son veto. Les opposants à la vente ont fustigé la responsabilité de Ryad dans le conflit au Yémen, qui a fait des dizaines de milliers de morts, dont de nombreux civils, selon diverses organisations humanitaires. «*Quand elles visent les civils, comment pouvons-nous continuer à vendre ces armes*», a

affirmé le démocrate Robert Menendez. Certains élus sont aussi furieux après l'assassinat en octobre 2018 de Jamal Khashoggi, correspondant du «*Washington Post*» et critique du régime, dans le consulat saoudien à Istanbul. Le journaliste a été tué dans l'enceinte diplomatique avant d'être démembré, des affirmations «*sans fondement*» selon les autorités saoudiennes. De nombreux parlementaires américains considèrent le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane comme le donneur d'ordre de ce meurtre, ce qui a été confirmé par l'enquête d'une experte de l'ONU publiée mercredi qui a révélé de nouveaux détails sordides. «*Ce n'est pas le niveau de pétrole que vous pourrez produire qui vous donnera, de ma part et de celle des autres (sénateurs), l'autorisation de découper quelqu'un dans un consulat*», a lancé le républicain Lindsey Graham à l'adresse de Ryad. Mais le républicain Tom Cotton a appelé ses collègues à «*envoyer un bon signal à Téhéran*», affirmant que l'Iran attendait «*des signes de fermeté ou de faiblesse*» de Washington, en pleine période de tension entre les deux pays ennemis. L'Arabie saoudite intervient militairement depuis 2015 au Yémen à la tête d'une coalition pro-gouvernementale contre les rebelles Houthis, soutenus par Téhéran. A Londres, le ministre du Commerce international Liam Fox a annoncé jeudi la suspen-

sion des licences de ventes d'armes à l'Arabie saoudite et à ses partenaires de la coalition qui «*pourraient être utilisées dans le conflit au Yémen*». La Cour d'appel de Londres avait auparavant estimé que ces contrats étaient entachés d'une «*erreur de droit sur un point important*», l'exécutif britannique n'ayant «*pas évalué si la violation (...) avait commis des violations du droit international humanitaire par le passé*» dans ce conflit. Le gouvernement va tenter d'interjeter appel, a souligné M. Fox. Le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel al-Jubeir a minimisé la décision judiciaire, qui «*touche plus à la forme qu'au fond*». «*Les licences de ventes d'armes (qui ont été accordées) vont se poursuivre*» et les nouvelles licences «*attendront*» jusqu'à ce que le gouvernement britannique fasse les «*changements nécessaires à ses procédures*», a-t-il réagi lors d'une conférence de presse à Londres. Il a mis en garde contre un arrêt des ventes d'armes dont «*le seul bénéficiaire va être l'Iran*», soulignant que son pays «*se bat pour empêcher l'Iran de prendre le contrôle de pays stratégiquement importants*». Parmi les autres pays vendeurs d'armes, l'Allemagne avait pris la même décision en invoquant la mort de Jamal Khashoggi. Plusieurs ONG ont appelé la France, qui refuse jusqu'ici de suspendre ses contrats avec Ryad, à suivre les pas de Londres. R. C.



Impuissance

Réélection

Par Fouzia Mahmoudi

De nombreux observateurs politiques étaient certains que George W. Bush attaquerait l'Iran lors de son second mandat. Le président Républicain derrière les guerres d'Afghanistan et d'Irak semblait en effet après sa réélection à la Maison-Blanche décidé à faire de l'Iran la troisième victime de sa politique dans la région. Finalement, le conflit armé avait pu être évité et son successeur Barack Obama avait fait son possible pour tisser des liens diplomatiques avec Téhéran, réussissant même à devenir l'artisan de l'Accord sur le nucléaire iranien. Mais Donald Trump, sitôt arrivé à la Maison-Blanche a tout fait pour détricotier le travail effectué par son prédécesseur. D'abord en retirant son pays de l'Accord, puis en se lançant dans une guerre des mots avec les dirigeants iraniens. Or, cette semaine c'est une véritable guerre qui a été évitée de peu. Effectivement, Trump, qui poursuit sa politique de «*pression maximale*» sur l'Iran a approuvé une opération militaire devant cibler des installations iraniennes, hier, avant de se raviser et d'annuler les frappes au dernier moment, révèle le «*New York Times*». Le quotidien cite des représentants de l'administration américaine qui ont pris part aux discussions ou en étaient informés. D'après le journal, le président américain a validé une offensive contre un éventail de cibles iraniennes, telles que des radars ou des batteries de missiles, puis s'est ravisé alors que les avions de chasse avaient décollé et les navires de guerre s'étaient mis en position. Aucun missile n'a été tiré, avant que l'opération soit annulée, à 19h30, heure de Washington, a déclaré un membre de l'administration, cité par le journal. La Maison-Blanche et le Pentagone ont refusé de commenter l'information. Le «*New York Times*» ajoute ne pas savoir à l'heure actuelle si une offensive américaine contre l'Iran est toujours programmée, expliquant ne pas avoir établi si Trump avait changé d'avis ou si le revirement était dû à des interrogations stratégiques ou logistiques. Les craintes de confrontation directe entre Washington et Téhéran ont été ravivées jeudi après que l'Iran a abattu un drone RQ-4 Global Hawk américain se trouvant, selon lui, dans son espace aérien, près du détroit d'Ormuz, ce que contestent les États-Unis. La tension ne cesse de monter entre les deux pays depuis les attaques, attribuées par Washington à Téhéran, contre deux tankers qui naviguaient en mer d'Oman, près du détroit d'Ormuz, un passage maritime stratégique à l'échelle mondiale. Reste à savoir si Trump est néanmoins prêt à empêcher son pays dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient, lui qui avait notamment rallié les électeurs durant la campagne présidentielle de 2016 en assurant qu'avec lui à la Maison-Blanche aucun budget ne serait gaspillé dans des guerres inutiles à l'autre bout du monde. A quelques mois du début de la campagne pour 2020, il semble dangereux pour Trump de se lancer dans une nouvelle guerre qui risquerait de mettre en péril sa réélection, surtout alors que ses résultats économiques sont positifs et que sa popularité se maintient. F. M.

Loi sur les extraditions à Hong Kong

Les manifestations contre le pouvoir reprennent

Des centaines de manifestants vêtus de noir ont convergé sur le centre du pouvoir local de Hong Kong hier pour exiger la démission de la cheffe du gouvernement, nouvelle illustration de la plus grave crise traversée par l'ex-colonie britannique depuis des dizaines d'années. Le territoire semi-autonome est depuis plusieurs semaines le théâtre d'une contestation historique – un million de personnes dans les rues le 9 juin, près de deux millions de protestataires le 16, contre un projet de loi visant à autoriser les extraditions vers la Chine continentale. Devant la pression de la rue, la cheffe de l'exécutif pro-Pékin Carrie Lam a annoncé la suspension du texte, mais les contestataires réclament sa démission ainsi que le retrait définitif du projet de loi. Les manifestants, qui ont commencé à se diriger vers le centre-ville à l'heure de pointe hier matin, étaient pour beaucoup vêtus de noir, la couleur choisie pour le rassemblement monstre de dimanche dernier. De nombreux manifestants portant des masques et scandant des slogans contre le pouvoir ont ensui-

te bloqué Harcourt Road, une grande artère située devant le Parlement, avant de laisser quelques véhicules passer. Les protestataires sont invités à «*organiser des pique-niques*» devant le Parlement. Les organisateurs ont également appelé à une manifestation lente sur les routes et les transports en commun, et ont exhorté les habitants à se rassembler ailleurs dans la ville pour signifier leur soutien. Les bureaux gouvernementaux ont été fermés hier pour des raisons de sécurité. Certains manifestants portaient des pancartes demandant à la police de ne pas leur tirer dessus, en référence aux violences sporadiques la semaine dernière entre les forces de l'ordre et les protestataires. «*Physiquement et mentalement je suis très fatigué. Mais il n'y a rien d'autre à faire, en tant que Hongkongais il faut manifester*», explique Cheung Po Lam, un étudiant de 21 ans «*très mécontent*» de l'attitude du gouvernement. Outre le retrait de la loi et la démission de la cheffe de gouvernement, les manifestants demandent également la libération des personnes détenues à l'occasion de ces affront-

tements, et une enquête sur les violences policières. «*Le gouvernement n'a toujours pas répondu à nos demandes, après tant de jours (...) ils disent n'importe quoi et se rejettent la responsabilité de la crise l'un sur l'autre*», déplore, Poyee Chan, manifestante de 28 ans à l'AFP. L'appel à la mobilisation pour hier a été lancé par des syndicats d'étudiants ainsi que par des organisateurs informels à travers les réseaux sociaux et des applications de messagerie telles que Telegram. «*Il y a de multiples façons de participer. Imaginez votre propre action pour manifester votre amour pour Hong Kong. Le 21 juin ne sera pas la fin de la lutte, cela continuera ces prochains jours*», indiquait un message publié jeudi dans un groupe de la messagerie cryptée. Selon ses détracteurs, le projet de loi placerait la population à la merci du système judiciaire de Chine continentale, opaque et sous influence du puissant Parti communiste. Les milieux d'affaires craignent en outre que la réforme nuise à l'image internationale et à l'attractivité de la place financière.

Investissement

Les jeunes appelés à investir dans le tourisme saharien

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a appelé jeudi à Alger, les jeunes à investir dans le domaine du tourisme, notamment le tourisme saharien, au vu de sa richesse et de sa diversité.

Par Faiza G.

Intervenant lors des travaux du Séminaire national sur le rôle du tourisme saharien dans la promotion des activités touristiques, tenu sous le slogan «l'Algérie du tourisme, des atouts uniques et des choix multiples», le ministre a mis en avant les facilitations accordées par le secteur du Tourisme pour l'accompagnement des investisseurs privés, notamment pour l'obtention des crédits bancaires et le foncier pour la réalisation des projets touristiques dans la région du Sud et des Hauts-Plateaux, appelant les jeunes à bénéficier de ces facilitations. Le tourisme saharien est «un tourisme durable par excellence», a affirmé le ministre, avant de mettre en exergue les atouts uniques et diversifiés dans ce domaine, ce qui érige, a-t-il dit, l'Algérie en une destination touristique par excellence. Rappelant les réalisations accomplies par l'Algérie dans le domaine du tourisme depuis l'adoption, en 2008, du Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030, M. Benmessaoud a insisté sur l'importance de «concrétiser les recommandations issues des Assises nationale du tourisme tenues en janvier dernier, pour développer le tourisme durable, notamment dans le Sud». Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur «la consolidation de la

coopération avec l'ensemble des acteurs et secteurs concernés, à travers leur contribution dans l'activité touristique et dans toutes les rencontres de concertation», soulignant «l'importance d'associer les startups dans l'utilisation intensive des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des réseaux sociaux, en vue de faire connaître la destination Algérie». Les intervenants dans ce séminaire ont mis en avant l'impératif d'une bonne prise en charge du tourisme saharien, à même de contribuer au dévelop-

pement économique, de par son apport en devises. Ils ont insisté, à ce propos, sur la nécessité de fournir des facilitations aux touristes étrangers pour l'obtention du visa et l'accompagnement des agences de tourisme et de voyages, pour l'ouverture de nouveaux circuits, notamment dans le Grand Sud. Selon les intervenants, le nombre des touristes (étrangers et nationaux) qui se sont rendus en Algérie, en 2019, s'élève à 260 000 soit une augmentation de 10%, comparativement à la précédente saison touristique.

F. G./APS



Rencontre

Le rôle de la zaouïa Tidjania dans le tourisme religieux mis en exergue

Le rôle de la zaouïa Tidjania à travers l'histoire dans le développement du tourisme religieux a été mis en avant par les participants à un séminaire international sur le thème «Ain-Madhi, symbole d'histoire et bastion des Oulémas», ouvert jeudi à Ain-Madhi (Laghouat).

L'universitaire de Tlemcen, Maâmar Chebab, a mis en exergue, dans sa communication intitulée «Le tourisme religieux et les voies de son organisation : Ain-Madhi comme modèle», le rôle de la zaouïa Tidjania en tant que centre de rayonnement du soufisme, regroupant le plus grand nombre d'adeptes dans le monde.

Le conférencier, qui a évoqué l'investissement dans le tourisme religieux en tant que créneau économique, a appelé à examiner les mécanismes susceptibles de développer davantage ce segment prometteur.

Dans son exposé «La contribution de la zaouïa Tidjania dans le soulèvement populaire de 1869-exemple de la bataille d'Oum-Debdeb», Aïssa Bougrine, de l'Université de Laghouat, a fait valoir les contributions de la zaouïa dans les résistances populaires et dans le mouvement national.

Il a cité, à titre d'illustration, la bataille précitée qui a eu lieu dans une région entre El-Haouita et Ain-Madhi, avec la participation d'adeptes de la Tidjania, dont nombreux parmi eux ont été détenus par les forces coloniales françaises, dont certains sont issus de la famille du fondateur de la confrérie Tidjania, cheikh Ahmed Tidjani, réfutant ainsi les versions contradictoires.

Dans sa conférence «Cherif Sidi Mahmoud Ben Sidi Moulay Tidjani», l'universitaire de Tunis Mohcene El-Zargui a passé en revue les hauts faits du 7^e calife général

de la zaouïa Tidjania qui s'est attelé, a-t-il dit, à réaliser en deux ans d'importants acquis, dont la fondation de la grande mosquée de Paris (France) et la contribution à la propagation de la tariqa Tidjania.

Le calife général de la confrérie Tidjani, cheikh Ali Tidjani, dit Belarabi, a évoqué l'importante mission assumée auparavant par la zaouïa dans «la préservation de l'identité nationale et religieuse durant la période coloniale et la protection de l'intégrité territoriale et l'unité de la nation».

Initiée dans le cadre de la commémoration du 14^e anniversaire de la mort de cheikh Abdelkader Tidjani, cette rencontre, qu'abrite la mosquée et le siège du califat général de la Tidjania, se déroule en présence d'enseignants universitaires et de chercheurs nationaux et étrangers.

Saty T.

Patrimoine

Engouement des jeunes pour la formation au métier de guide touristique

Le métier de guide touristique suscite un vif intérêt auprès de nombreuses personnes, notamment les jeunes désireux consolider leurs connaissances dans les domaines de la culture et de l'histoire pour exercer ce métier au niveau des sites archéologiques et historiques, a indiqué à l'APS la présidente de l'association «Chabab, Mawahib wa Afak», Nacera Douaghi.

Lancée en février dernier, cette session de formation a regroupé 30 membres de l'association ayant bénéficié de sorties sur le terrain au niveau de différents sites archéologiques aussi bien à Alger qu'ailleurs, a précisé M^{me} Douaghi qui supervisait cette session.

Cela reflète le grand intérêt porté par ces membres au métier de guide touristique, a-t-elle estimé.

Cette formation «gratuite», assurée par des experts en art, en histoire et en archéologie, a pour objectif l'organisation de ce métier afin qu'il soit exercé par des spécialistes et se veut une occasion pour leur ouvrir des perspectives à une activité pro-

fessionnelle à l'avenir dans le cadre des mécanismes de renforcement des micro entreprises, a fait savoir M^{me} Douaghi.

La métier de guide touristique peut contribuer à la promotion de nombreuses destinations touristiques et culturelles dans la capitale et sa périphérie dans le cadre d'activités associatives organisées. Le guide spécialisé devra assurer un service de haut niveau moyennant un tarif «raisonnable» ne dépassant pas 600 DA.

Les sorties de terrain ont englobé plusieurs sites et monuments, à l'instar de La Casbah et du musée du Bardo, en sus de sorties organisées hors Alger comme les cités romaines à Tipasa et Cherchell, a-t-elle ajouté expliquant que lors de ces sorties, des informations historiques «précises» et des orientations méthodiques et pratiques concernant la manière de traiter les touristes étrangers et locaux ont été données. De son côté, le conservateur de patrimoine et encadreur de cette session, Boualem Belachhab a mis l'accent sur une série de «conditions

que doit remplir le guide touristique», notamment une connaissance de la cartographie des sites culturels et touristiques de la wilaya, une connaissance suffisante du plan des moyens de transport disponibles, le respect des touristes et la maîtrise des langues étrangères pour faciliter la communication avec les touristes étrangers.

Concernant sa mission d'encadrer les guides touristiques à l'avenir, M. Belachhab a affirmé que cette activité «n'exige pas d'avoir un diplôme en histoire ou en archéologie, mais nécessite, plutôt, de la crédibilité dans le travail et la capacité de gérer un groupe de touristes tout en offrant la possibilité de communiquer la bonne information, que ce soit grâce à ces connaissances personnelles ou en faisant appel à un spécialiste sur les lieux».

S'agissant des tarifs appliqués actuellement par des groupes de jeunes activant sur les pages de Facebook qui organisent des visites touristiques à la Casbah et aux musées d'Alger, lesquels varient entre 1 000 et 1 500 DA par personne, le

même responsable a précisé qu'«aucune grille de tarifs n'est fixée par la Direction du tourisme».

De son côté, le P^r Faiza Riach (Université d'Alger 3 et direction de l'association «patrimoine Djazayerna»), a estimé que les centres de formation professionnelle et les instituts spécialisés, qui consacrent une formation à moyen terme (4 mois seulement), offrent une formation générale et accessible aux personnes ayant le niveau de 3^e année secondaire, dont la majorité préfèrent choisir le tourisme sportif, naturel, culturel et médical.

Contrairement à ce qui a été déjà dit, M^{me} Reyache a affirmé que les conditions d'exercice de l'activité de guide touristique aux niveaux local et national «sont fixés dans le décret exécutif 06-224 du 21 juin 2006». Il s'agit d'un exercice autorisé par le ministère chargé du tourisme après approbation de la demande du concerné remplissant les conditions requises (notamment l'acquisition d'un diplôme supérieur en matière d'histoire, d'arts,

d'archéologie, de sciences naturelles ou encore d'architecture outre la maîtrise, par le concerné de plus d'une langue).

En effet, les guides touristiques praticiens, a-t-elle poursuivi, «ne jouissent d'aucune condition», en plus de leur nombre insuffisant au niveau des musées et des sites qui font recours aux attachés de conservation et de conservateurs de patrimoine pour présenter des explications aux visiteurs.

Evoquant l'importance des cycles de formation organisés par certaines associations actives sur le terrain, l'experte estime qu'il s'agit d'un «pas positif» qui devrait être valorisé en assurant les conditions prévues par la loi leur permettant de bénéficier des autorisations nécessaires pour l'exercice de cette activité, appelant, dans ce sens, à l'impératif de «prendre en charge le grand nombre d'étudiants diplômés en archéologie et conservation du patrimoine pour leur permettre de contribuer à la promotion matériel de manière correcte».

Kamel L.



Affaire Mellal-Arama

Deux ans d'exclusion pour les deux dirigeants

LA COMMISSION de discipline de la Ligue professionnelle de football a frappé fort dans l'affaire de l'appel téléphonique révélé par le président de la JSK, Chérif Mellal qu'avait eu avec le manager général du CSC, Tarek Arama et auquel il avait, entre autres, demandé s'il devait motiver ses joueurs en réservant une prime pour battre l'USMA.

La dite-commission a donc décidé de d'exclure les deux dirigeants pour deux années, avec proposition de les radier à vie, décision qui sera prise par le ministère de tutelle. Un autre dirigeant du CSC, à savoir, Souilah Mohamed Lyès, est lui aussi suspendu pour deux ans.

Aussi, les deux clubs ont écopé d'une amende d'un million de DA. Les deux clubs se sont vu retirer le gain du match du dernier match de la Ligue 1, sans attribuer le gain du match à l'équipe adverse. Les deux formations débiteront la saison avec moins de trois points dans leur escarcelle et cela ne sera pas facile pour les deux clubs très certainement. Enfin, La commission de discipline rappelle les deux dirigeants de la JSK et du CSC que l'article 96 du règlement des championnats professionnel leur donne le droit de faire appel devant la commission de recours de la FAF.

M.M.

JS Kabylie Bounoua 5^e recrue

LA JEUNESSE sportive de la Kabylie est très active durant le mercato estival. Elle vient de faire signer son cinquième joueur aujourd'hui.

Le club a fait signer l'ancien meneur de jeu de l'USM Bel-Abbès, Abdessamed Bounoua. Le joueur âgé de 28 ans a signé un contrat de deux ans aujourd'hui avec les canaris.

Avant lui, les canaris ont vu arriver Addadi, El Orfi, Banouh ainsi que Bensayah.

La JSK cherche à se renforcer durant ce mercato pour essayer de confirmer la bonne saison réalisée ainsi que pour effectuer un bon parcours en Champions Ligue africaine.

M.M.

ES Sétif Zeghba vers Al Wehda

LE GARDIEN de l'ES Sétif, Moustapha Zeghba, aurait trouvé un accord avec les dirigeants du club saoudien d'Al Wehda selon les informations de Koora.

L'international algérien attend l'annonce officielle du club de la Mecque qui devrait se faire après l'assemblée générale d'Al Wehda prévue ce samedi.

Les responsables saoudiens

seraient sur la piste du gardien de 28 ans depuis plusieurs mois. Une offre aurait été formulée et un accord trouvé entre les deux parties.

L'ancien portier du MC El Eulma a été l'un des meilleurs gardiens du championnat algérien lors de ces dernières saisons. Il rejoindrait plusieurs de ses compatriotes gardiens de but en Saudi Premier League.

Mondiaux de kung fu Six médailles pour l'EN

LA SÉLECTION algérienne de kung fu a glané six médailles dont une en or lors des Championnats du monde disputés du 14 au 18 juin à Emeishan (province du Sichuan, Chine). L'unique médaille en vermeil est revenue à Karim Ait-Rezki dans la spécialité Tai-Ji. L'athlète a décroché également une seconde médaille en argent dans la

spécialité Epée Tai-Ji. Son compatriote Adel Hamzaoui a obtenu une médaille de bronze dans la même spécialité (Epée Tai-Ji).

Lors de ces Mondiaux, trois autres médailles de bronze ont été obtenues respectivement par Zine El-Abidine Belghazi dans l'épreuve de Hungar, Azeddine Arab (Wing Chun) et Mohamed Mahmoudi (mains nues).

11^e meeting d'athlétisme militaire Les éléments de la 1^{re} Région militaire haut la main

LE 11^e Meeting national d'athlétisme militaire qui s'est déroulé, mercredi, au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives à Ben Aknoun (Alger), a été marqué par la domination des éléments de la 1^{re} Région militaire, qui ont décroché le plus grand nombre de médailles lors de ces épreuves.

Les éléments de la 1^{ère} Région militaire ont rafilé trois médailles d'or revenues respectivement à Ramzi Abdenouz (800 m), Mohamed-Amine Fodil (saut en hauteur) et Meziane Zouhir (saut en longueur), et deux (02) en argent remportées par Ghriiss Yacine (400 m) et Benzara Mohamed (lancer du poids). Dans son allocution, le

Général Guerriche Omar, Directeur des sports militaires au ministère de la Défense militaire, a salué cette compétition qui «a permis aux différentes élites nationales de se qualifier à plusieurs compétitions au double plan, continental et mondial et d'y percer en arrachant des titres et des médailles».

Les compétitions ont concerné les disciplines de course: 100 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 5000 m, 300 m, barrières, le saut en longueur, le lancer du poids, ainsi que la course-relais 4 x400 m.

La compétition a connu la participation de 100 athlètes représentant 17 équipes, de différentes régions et commandements militaires.

A J -1 de son match face au Kenya Les Verts entrent dans le vif !

Les joueurs de l'équipe nationale continuent de se préparer très sérieusement pour l'entame du tournoi africain et ce premier match ce dimanche face au Kenya.

Par Mahfoud M.

Arrivés mardi soir au Caire en provenance du Qatar où ils avaient eu leur deuxième stage de préparation, les Verts s'étaient entraînés au stade de Pétrosport en entrant donc dans le vif du sujet. Le coach de l'EN, Djamel Belmadi, a réservé cette séance de même qu'aux autres séances au travail tactique pour préparer son offensive face aux Kenyans qu'il souhaite battre pour débiter en force. Pour lui, il s'agit de bien débiter en empoignant les trois points dès le départ pour bien gérer ensuite la suite de la compétition. Belmadi a changé de stratégie, cette fois-ci, en ouvrant la séance à la presse qu'il ne souhaite pas avoir sur le dos, surtout que les hommes de la presse ne peuvent être que les alliés de l'EN pour ce tournoi. Pour ce qui est du groupe, il faut savoir que tout le monde s'entraîne le plus normalement du monde et même Ounas qui souffrait d'une blessure s'entraîne maintenant avec le reste du groupe, ce qui prouve qu'il s'est complètement rétabli de la blessure dont il souffrait et qu'il avait contracté lors du match amical face au Burundi.

Pour ce qui est d'Ismael Bennacer, touché face au Mali,



Mahrez et les Verts concentrés

c'est le deuxième entraînement où il est absent, sa présence face au Kenya reste hypothétique.

Feghouli : «On cherche à être solides, pas très offensifs»

Interrogé en zone mixte aujourd'hui lors du deuxième entraînement des verts au Caire, Sofiane Feghouli dit ne pas faire attention au statut de favori ou d'outsider.

Concernant le fait qu'il évolue à différents postes, il dit qu'il a toujours joué à tous les postes, même arrière droit en équipe nationale. Pour lui ce n'est pas le

plus important, il insiste sur l'état d'esprit.

Il rejette l'idée que Belmadi veuille jouer de manière très offensive. «Belmadi cherche à être solide, il ne veut pas être très offensif, il veut être solide et nous aussi. Les meilleures équipes africaines sont celles qui ont les meilleures défenses, celles qui encaissent le moins comme lors du Mondial».

Et d'ajouter : «Maintenant nous offensivement nous avons de bons joueurs, à nous de faire la différence. On doit être irréprochables défensivement, à la perte du ballon, dans le pressing. C'est sur ça que ça va se jouer».

M. M.

Ahmad Ahmad

«Les feux sont au vert»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad a déclaré Ahmad Ahmad lors d'une conférence de presse.

«Les préparatifs de la CAN sont au beau fixe. Les feux sont au vert pour une réussite totale de ce tournoi», a dit Ahmad Ahmad.

Avant le match d'ouverture

Egypte-Zimbabwe, le président de l'instance africaine a aussi assuré que «nous avons la garantie totale du gouvernement égyptien en matière de sécurité».

Sur l'arbitrage, le comité exécutif de la CAF a décidé que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) ne sera utilisée qu'à partir des quarts de finale.

Paradou AC

Le CSKA Moscou veut Naidji

Meilleur buteur du championnat cette saison avec 20 buts en trente matchs, Zakaria Naidji suscite les convoitises depuis quelques semaines en Europe et au-delà. Aujourd'hui, le média sportif russe «Championnat» annonce que le CSKA Moscou a formulé une offre de transfert au Paradou pour acquérir les services de l'attaquant de 24 ans. Zakaria Naidji (1 sel) a réalisé sa saison la plus aboutie sous les couleurs du PAC en atteignant la barre des 20 buts marqués en une saison, barre symbolique non atteinte de puis la saison 94/95 (Ndlr : Hadj Adla, meilleur buteur cette saison là avec 23 buts sous le

maillot de la JSK). Régulier, le natif de Bordj Bou Arreridj est monté en puissance malgré les blessures en réussissant à dépasser la barre des 10 buts par saison depuis trois saisons de la Ligue 2 à l'élite.

Récompensé par Djamel Belmadi d'une sélection face à la Gambie en mars, Naidji suscite des convoitises à l'étranger : en Europe (Belgique, France) et au Moyen-Orient où son nom a circulé au Qatar et en Égypte. Aujourd'hui, c'est le média spécialisé russe Championnat qui annonce dans ses colonnes une offre de 2 millions d'euros du CSKA Moscou formulée au PAC pour transférer Naidji en Russie.

Attentifs au marché africain, le club a su miser sur des attaquants prometteurs du continent, à l'image de l'ivoirien Seydou Doumbia, ou de l'international malien U20 et champion d'Afrique U17 Lassana N'Diaye, acquis l'an dernier en provenance du club malien de Guidars FC.

Vainqueurs de la Supercoupe de Russie et qualifiés en phases de poules d'Europa League, le CSKA est en pleine recherche d'un buteur pour renforcer une ligne d'attaque menée par l'uruguayen Abel Hernandez. Pour le moment, l'offre n'a pas reçue de réponse de la part du club d'Hydra, affaire à suivre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sidi Bel-Abbès

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mercredi à Sidi Bel-Abbès par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des garde-frontières ont saisi, lors d'une patrouille de reconnaissance menée à Tindouf, une grande quantité de kif traité s'éle-

vant à dix quintaux, chargée sur 11 dromadaires», selon le communiqué du MDN, ajoutant que «l'opération s'est soldée, également, par la neutralisation d'un narcotrafiquant et l'arrestation d'un autre».

Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar, cinq orpailleurs et saisi un camion, deux véhicules tout-terrain, 13 détecteurs de métaux, 52 groupes électrogènes, 32 mar- teaux-piqueurs, 321 grammes de TNT et divers produits et outils de détonation».

K. L.

Oran, Tlemcen et El-Bayadh

Deux tiers des enfants de 8 à 12 ans possèdent un smartphone

PRES des deux tiers des enfants, âgés de 8 à 12 ans, possèdent un smartphone, a-t-on appris des auteurs d'une étude menée par le Laboratoire de recherche en Processus éducatifs et contexte social (PECS) de l'Université d'Oran-2 «Mohamed Benahmed». Au total, 61,2 % des enfants sondés affirment posséder un téléphone portable, a précisé à l'APS, le P Habib Tiliouine, directeur du «PECS» et coordinateur de l'enquête ayant touché un échantillon représentatif de 3 500 élèves. Les premiers résultats de ce travail de terrain font ressortir un usage principalement consacré aux jeux (29,1%) et aux réseaux sociaux (23,3%), a expliqué le P Tiliouine, observant que les garçons enregistrent une supériorité significative dans le temps passé dans ces activités. Cette enquête sociologique a été consacrée à la thématique «Qualité de vie et bien-être des enfants (de 8 à 12 ans)» et a été menée cette année dans trois wilayas représentatives, à savoir Oran, Tlemcen et El-Bayadh, a-t-il

signalé. Les questions ont également porté sur les aspects liés, entre autres, à la vie familiale, à l'école et à l'utilisation du temps libre, a révélé le Pr Tiliouine, rappelant qu'une enquête à vocation similaire a été réalisée par son équipe en 2013. M. Tiliouine est également membre de la Commission scientifique nationale de validation des revues scientifiques en Algérie, représentant les sciences sociales. Il a, en outre, fait partie de l'équipe des rédacteurs pour le Continent africain du Rapport international du Bonheur 2017, réalisé pour le compte de l'ONU qui a institué, depuis 2012, une Journée internationale du Bonheur (20 mars) pour promouvoir cette notion comme «un objectif humain fondamental». Une partie de ses travaux est, par ailleurs, au menu d'un colloque international qu'organise l'Université de Nantes (France) sous le thème «Le monde des enfants et leur bien-être : accompagner le développement de tous les enfants».

(APS)

Batna

Formation sur la prévention des accidents du travail chez les tailleurs de pierre

SESSIONS nationale de formation sur les mesures de sécurité et de prévention des accidents du travail chez les tailleurs de pierre et ceux exerçant des activités similaires seront ouvertes dimanche à Batna, a indiqué vendredi le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Riadh Dahmani. Organisées à l'initiative du ministère du Tourisme et de l'artisanat représenté par l'Agence nationale de l'artisanat, ces formations de trois jours seront marquées par des communications, présentées par des spécialistes abordant les risques liés aux activités de la taille de pierre et les méthodes à suivre pour réduire les répercussions néfastes sur la santé, a précisé la même source. Des représentants des directions du tourisme, la santé, le travail et la sécurité sociale, l'emploi et la protection et

de l'institut de prévention et de la sécurité industrielle de l'université Batna 2, animeront ces sessions de formations et apporteront chacun dans son domaine et sa spécialité des recommandations pour mieux se préserver des pathologies provoquées par le métier de la taille de pierre, a ajouté le même responsable. A cette occasion, des outils modernes utilisés dans la taille de pierre, notamment les tables de coupe alimentées en eau pour réduire les quantités de poussières dégagées causant des maladies chroniques aux artisans versés dans ces métiers seront présentées aux apprenants, a encore ajouté M. Dahmani. La région de Tkout distante de 95 km du chef lieu de wilaya est réputée pour la pratique du métier de taille de pierre, a-t-on rappelé, relevant que les

premiers cas de silicose engendrés par le métier de taille de pierre a été diagnostiqué par le docteur, Bachir Rahmani, enfant de la région qui s'est énormément investi pendant plus d'une décennie pour alerter sur les risques liés à ce métier, l'importance de suivre les mesures de prévention et de sécurité et avait accompagné des dizaines de cas de tailleurs de pierre souffrant de fibrose pulmonaire. Cette région compte plus de 1 200 artisans spécialisés dans ce métier rentable financièrement et recense également 300 tailleurs de pierre, âgés entre 20 et 36 ans atteints de silicose, selon des statistiques locales. Depuis la découverte de cette maladie, 200 jeunes sont morts suite à des complications, avait indiqué à l'APS, le D' Bachir Rahmani.

Hani Y.

garer sa voiture n'importe où peut vous coûter la vie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Saïda

Saisie de plus de 36 kg de kif traité

■ Une quantité de 36,5 kilos de kif traité a été saisie à Saïda et un narcotrafiquant a été arrêté, a-t-on appris vendredi des services de la sûreté de wilaya.

Par Farid G.

La saisie a été opérée suite à des informations parvenues au service de la BMPJ signalant les activités douteuses d'un individu qui a transformé son habitation en cours de construction à Aïn Taghat, dans la commune de Sidi Khaled, en lieu de stockage de drogue. La fouille de la construction a permis la découverte de cette quantité de drogue.

Laarbaatche : Saisie de six quintaux et 10 kg de drogue sur l'autoroute Est-Ouest

Six quintaux et 10 kg de drogue ont été saisis, jeudi soir, par les services opérationnels de la sûreté de wilaya de Boumerdès sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Laarbaatche (ouest du chef-lieu de la wilaya), a indiqué vendredi une source de la sûreté de wilaya. Dans le cadre de la lutte

contre toutes formes de criminalité, les services opérationnels de la sûreté de wilaya ont saisi, jeudi soir, la quantité de drogue suscitée qui était à bord d'un camion sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Laarbaatche, a déclaré à l'APS le chargé de la cellule d'information de la sûreté de wilaya. L'enquête sur cette affaire est toujours ouverte par les services de sûreté concernés, ajoute la même source.

F. G./APS

Drone américain abattu

Plusieurs compagnies aériennes évitent le détroit d'Ormuz

DES COMPAGNIES aériennes ont décidé d'éviter le détroit d'Ormuz, situé dans la zone où l'Iran a abattu un drone militaire américain, ont-elles fait savoir vendredi. «L'incident avec le drone est une raison pour ne pas survoler le détroit d'Ormuz pour le moment. Ceci est une mesure de précaution», a déclaré dans un communiqué la néer-

landaise KLM, ajoutant que la sécurité était «la priorité absolue» de la compagnie. Les Pays-Bas sont encore meurtris par le crash de l'avion du vol MH17 de la Malaysia Airlines abattu en 2014 au-dessus de la zone de conflit armé dans l'est séparatiste de l'Ukraine par un tir de missile. Les 283 passagers, dont 196 Néerlandais, et les 15

membres de l'équipage avaient été tués. Malaysia Airlines a indiqué éviter également la zone. «La sécurité est d'une importance capitale pour Malaysia Airlines», explique-t-elle. Le transporteur aérien Qantas a aussi pris des mesures: «Nous sommes en train d'ajuster les trajets de vol au-dessus du Moyen-Orient pour éviter le détroit d'Ormuz et le golfe d'Oman jusqu'à nouvel ordre», a déclaré la compagnie. La décision devrait affecter les vols entre l'Australie et Londres, mais cela ne devrait pas rallonger le temps de trajet, selon la compagnie. «A cause des tensions en cours, certains de nos vols pourraient prendre des itinéraires un peu plus longs pour éviter le détroit d'Ormuz», a déclaré de son côté un porte-parole de Singapore Airlines. Ces annonces interviennent alors que Washington a interdit jeudi soir aux compagnies aériennes américaines le survol de l'espace aérien contrôlé par Téhéran au-dessus du Golfe et du Golfe d'Oman «jusqu'à nouvel ordre» après que l'Iran a abattu un drone militaire américain.

K L